

Procès-verbal de l'assemblée générale

Colonie de Vacances de Lutry

20 mai 2015, 20h.

Château de Lutry, Salle Mafli

En préambule, ouverture de l'assemblée par le Président et salutations des participants présents.

Présents :

Bohren A.	Président
Leiser Y.	Trésorier
Lecoultre J.-D.	Secrétaire
Gavin-Huber N.	Membre
Savoy A.	Membre
Bolay G.-Ph.	Membre
Monod Ch.	Membre

Gay L.	Vérificateur
Bornadot J.	Intendant (excusé)
Duruz Ch. Et M.	responsable location / vérificateur

L'ordre du jour est le suivant :

- **Procès-verbal du 20 mai 2014**
- **Rapport d'activités du comité**
- **Rapport du caissier**
- **Rapport des vérificateurs des comptes**
- **Tirage au sort des parts sociales**
- **Election du comité**
- **Propositions individuelles et divers**

1) Procès-verbal de l'assemblée générale du 20 mai 2014

Il est admis.

2) Rapport d'activités du comité

Président
Bohren Andreas

FDV 2014,

Le résultat de l'année semble assez bon puisqu'il devrait selon le Président de la Fête des vendanges avoisiner les CHF 60', en comparaison des CHF 39' de 2013, c'est très réjouissant. On peut dire que c'est une belle année. Le beau temps a certainement contribué. Devons encore régler la communication au niveau des résultats avant la fin de l'année en cours.

La fête c'est bien passée un grand merci à Frédérique Mingard.

Ressat des amis de la Fête chez Rousseil s'est bien passé c'était une belle fin de journée, merci à François pour son soutien et son accueil.

Les travaux de l'enrobé autour du chalet se sont malheureusement soldés par des problèmes de finitions au niveau des écoulements et une négligence au niveau des bas de murs. En étroite collaboration avec la société nous recherchons des solutions, mais le reste de l'enrobé est bien réalisé. Encore un grand merci à la loterie romande pour son soutien.

Au niveau des locations du chalet un grand merci est à nouveau adressé à Mme Duruz pour son engagement de tous les jours, même si cela fait 30 ans de bons et loyaux services.

Nathalie Gavin-Huber

Fréquentation des camps été et automne 2014,

Camps d'été 2014 :

Ludovic Glassey – notre Directeur s'occupe toujours directement de la gestion des inscriptions à nos camps (été et automne).

Ensuite du rapport de M. Glassey, le camps 2014 s'est très bien passé pour tout le monde.

Dominique (co-directrice) a annoncé que qu'elle ne pourra pas assurer camps 2015; Camille, qui a 3 ans derrière elle comme mono et qui pourra assurer une présence pendant les 5 semaines, a accepté de remplacer Dominique et a donc été formée pendant les camps d'été et le camp d'automne.

Ludovic et équipe ravis du camp ADO qui a été la nouveauté 2014 ! Ados respectueux des règles. Veulent reconduire le camp pour 2015.

Nombre total d'enfants inscrits au camps 2014 = 242 enfants savoir 143 garçons et 99 filles (2013 = 231 enfants) soit :

Semaine 1 :	30F et 29G	= 59 enfants	dont majorité Lutry/Paudex (57)
Semaine 2 :	30F et 30G	= 60	dont majorité Lutry/Paudex (42)
Semaine 3 :	16F et 29G	= 45	dont majorité externes (23)
Semaine 4 :	11F et 32G	= 43	dont majorité Lutry/Paudex (24)
Semaine 5 :	12F et 23G	= 35	dont majorité externes (21)

Les enfants de Lutry et Paudex = 159 (2013 : 117)

Les externes = 83 dont 6 venus du Tessin et 1 de France (2013 : 114 dont 10 du Tessin et 1 de France)

Camps d'automne 2014 :

Pour le 7ème année, toujours prévu avec 40 places (20F et 20G) = COMPLET avec 42 enfants (+ 2 supplémentaires).

42 enfants, soit 28 (2013 : 24) de Lutry/Paudex et 14 (2013 : 17) externes (18 filles et 24 garçons).

Guy-Philippe Bolay

Annonce publicitaire sur facebook, ok pour une budget annuel de CHF 200.—.

Le site internet fonctionne bien et permet une bonne gestion des inscriptions. Tout passe par Google avec succès. Très pratique, y compris pour les images, cela permet de mettre en ligne 30 photos par camp. Les parents peuvent suivre le programme des camps via facebook.

OK reçu des parents pour la mise en ligne des photos sur le site

Monod Charles

Rapport d'entretien du chalet

Monsieur Julien Bonardot intendant continue d'œuvrer au bon entretien du chalet.

Avions deux offres pour réaliser les travaux de rénovation de l'enrobé, le choix du comité s'est porté sur la société la plus proche et recommandée par les autorités locales. Cette dernière s'est engagée à réaliser les travaux selon les règles de l'art.

Le montant des travaux de CHF 120' a été financé par CHF 100' de la Loterie romande et CHF 20' de la commune de Lutry. Un grand merci est formulé à ces deux entités pour leur soutien.

Le chauffage à distance pour le chalet de l'intendant a été remplacé en même temps que les gros travaux pour une question de synergie et fonctionne à satisfaction.

Au niveau de la téléphonie, un remplacement de l'antenne swisscom 4G est en cours, mais fait selon les règles de sécurité.

3) Rapport du caissier

Leiser Yvan

LA COLO 2014 EN CHIFFRES C'EST.....

UN EXERCICE EQUILIBRE GRÂCE ESSENTIELLEMENT

- Au versement d'un don de la commune de Fr. 20'000.- pour la rénovation de la surface extérieure du chalet en 2014
- Au bénéfice de la 68^{ème} Fête des vendanges d'env de Fr. 57'000.- dont plus Fr.9'000.- sont issu des amis de la fête.
- Aux recettes de location du chalet d'environ de Fr. 144'000.- .
- A l'encaissement de la redevance de la part de Swisscom pour la mise à disposition d'une antenne sur le toit de la colonie rapportant Fr.5'000.-/an depuis 2010.

QUI ONT PERMIS DE COUVRIR

- Une partie des frais de rénovation de l'enrobé extérieur
- Près de Fr. 185'000 de charges d'exploitation annuelles
- dont près de Fr. 115'000.- destinés à l'entretien du chalet et ses installations
- et Fr. 70'000.- de taxes diverses, assurance, chauffage et électricité

QUAND AUX CAMPS ILS REPRESENTENT

Des charges de plus de Fr. 106'000.- pour les camps d'été (5 semaines à 60 enfants maximums) et de Fr. 15'000.- pour le camp d'automne (1 semaine - 40 enfants maximums (plein)

dont les 65% des charges sont couverts par les parents et le 35% par la colo

Monsieur Yvan Leiser est vivement remercié pour son travail.

4) Rapport des vérificateurs des comptes

MM. Duruz et Gay présentent le rapport des vérificateurs des comptes et proposent d'accepter purement et simplement les comptes.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée, laquelle donne décharge au trésorier et vérificateurs des comptes.

5) Nomination des vérificateurs des comptes

Pas nécessaire, sont maintenus :

Monsieur Michel Duruz,

Monsieur Laurent Gay sont réélus en qualité de vérificateurs des comptes pour l'année 2015 - 2016,

Monsieur Michel Monod suppléant.

6) Tirage au sort des parts sociales

Des parts sociales sont tirées au sort et les bénéficiaires seront remboursés.

a) 6 parts sociales à CHF 500.—

No parts	Nom et domicile des sociétaires
508	BURNIER GERALD
510	DIZERENS GERALD
529	PASCHOUD JEANNE
554	FIAUX-BASTIAN ROSE-MARIE
584	CODEREY PAUL
652	ASSOCIATION VAUDOISE DE GYMNASTIQUE FEMININE

b) 2 parts sociales à CHF 1'000.—

1117	SULZER INFRA AG
1150	LEYVRAZ SUZANNE

7) Election du comité 2015

Réélection du comité :

Andréas Bohren	Président / promotion
Nathalie Gavin-Huber	responsable camps
Aude Savoy	membre et représentante municipale
Charles Monod	responsable bâtiment (chalet)
Yvan Leiser	caissier
Guy-Philippe Bolay	responsable du site internet
Jean-Daniel Lecoultré	secrétaire / responsable des parts sociales

L'ensemble du comité proposé est élu par main levée, sans avis contraire, ni abstention.

Christiane Duruz est chaleureusement remerciée pour son travail dans le cadre des locations.

Le Président remercie les membres pour le travail accompli et le travail à venir.

8) Divers

Message de la commune, le comité est remercié pour son dynamisme et contente de savoir que tout va dans le sens de la construction de la colonie. L'organisation du caveau des Amis et la hausse des recettes est réjouissante et le dévouement du comité est salué. La commune confirme son soutien à la fête des vendanges et se réjouit de la continuation de la collaboration.

Prochaine assemblée générale le 17 mai 2016



Jean-Daniel Lecoultré
Secrétaire